



# ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON CONTRE INDICATION MEDICALE A LA PRATIQUE SPORTIVE SAISON 2022/2023<sup>(1)</sup>

MERCI DE COMPLETER LE FORMULAIRE EN MAJUSCULES ET DE MANIERE LISIBLE

Conformément aux dispositions des articles L. 231-2 et suivants du Code du Sport, la production d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive n'est pas obligatoire mais que celui-ci est fortement conseillé afin de garantir mon état de santé ou celui de mon enfant.

- o Je fournis un certificat médical indiquant l'absence de contre-indication à la pratique du Yoga de moins de trois mois à la date d'inscription.
- o Je ne souhaite pas produire de certificat médical. De ce fait, la décision est de mon entière responsabilité et j'assume les sanctions pénales encourues en cas de fausse attestation.

Je soussigné(e) M ou Mme (prénom/nom).....

né(e) le ..... à .....

en ma qualité de représentant légal de (prénom/nom).....

demeurant (N°/Voie/Code postal/Ville).....

.....  
atteste sur l'honneur que je (ou mon enfant) ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique du Yoga.

Je m'engage à :

- o renseigner le dossier d'inscription de façon précise et correcte ;
- o signaler toute information médicale pouvant remettre en question la pratique du Yoga ;
- o informer immédiatement la Y.I.S. si je (ou mon enfant) présente 48h avant le cours, les symptômes suivants : fièvre, frissons, toux (ou une augmentation de la toux habituelle), fatigue inhabituelle, essoufflement inhabituel, douleurs musculaires et/ou des courbatures inhabituelles, maux de tête inexpliqués, perte de goût ou d'odorat, diarrhées inhabituelles ;
- o informer immédiatement la Y.I.S. en cas de confirmation de contamination par le Covid-19 ;
- o ne pas participer aux cours, jusqu'à rétablissement complet, en cas d'infection par une maladie contagieuse.

Fait à .....

Le .....

En un exemplaire et de bonne foi

Signature (obligatoire)

<sup>(1)</sup> Saison sportive allant du 12 septembre 2022 au 8 juillet 2023 inclus.